

Séance du 3 mai 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

L'an deux mille vingt quatre
Le 3 mai

A 17 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Absente excusée : Mme INGLES Martine

Secrétaire de séance : M. ECHARD Vincent

Date de convocation : 29 avril 2024

Objet de la Délibération :
DM1

2024 / 026

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le budget 2024 de la commune,

Par suite des conventions signées entre le SYDEEL et la commune, entre le SIAEPA et la commune, monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal de l'exercice 2024 afin d'ajuster les crédits de la section dépense investissement, comme suit :

Extrait du registre

Dépense d'Investissement	Dépense d'Investissement
Compte 21538 - 43 000 €	Compte 27638 + 300 000 €
Compte 21538 opération 1016 - 457 000 €	Compte 238 + 100 000 €
	Compte 2324 + 100 000 €
Total : - 500 000 €	Total : + 500 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2024 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section dépense d'investissement conformément au tableau présenté ci-dessus,

AUTORISE monsieur le Maire à mettre en œuvre cette décision modificative n°1.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire
Pierre BLANQUE

Cause de réception en préfecture
066-216801880-20240503-2024-024-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024

